

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 8 janvier 2019**

**Espace multifonctions : compte-rendu de l'avancement du dossier**

La prochaine réunion avec l'architecte et le bureau d'études, afin de finaliser le dossier d'appel d'offres, aura lieu le 14 janvier à 17 h.

Le bureau d'études propose deux pompes à chaleur moins bruyantes qu'une seule, qui seront installées comme prévu initialement.

Le cabinet Aindice a rendu son rapport de repérage de l'amiante et du plomb dans la salle des fêtes actuelle ; seules les plaques du toit laissent apparaître de l'amiante.

Nous avons reçu les avis favorables des commissions sécurité rendu le 18 décembre et accessibilité aux personnes handicapées, rendu le 13 décembre.

Le conseil municipal définit les besoins en matière de sono : enceintes wifi et bluetooth découplées dans les deux parties, ampli, micro, vidéoprojecteur (recul de 150 m), pas d'écran (projection sur mur blanc).

Il préfère des serrures à clé et revient à un sol en carrelage.

**Exécutions budgétaires 2018**

Le maire informe le conseil municipal que le FCTVA, prévu en 2018 sur les investissements 2017, sera versé sur l'exercice 2019 et donne une estimation du résultat 2018.

En ce qui concerne l'espace multifonctions, un autofinancement pourra être dégagé à hauteur de 31 % sur 1 200 000 €.

**Orientations sur les investissements 2019**

Le maire dresse la liste des travaux prévus en 2018 restant à effectuer ainsi qu'une première réflexion pour la programmation de ceux à prévoir en 2019.

**Questions diverses**

Le conseil municipal :

- prend connaissance de la nouvelle population légale au 1<sup>er</sup> janvier 2019 soit 788 habitants
- prend note que la salle des fêtes a été utilisées à 44 occasions dont 21 à titre privé, la salle de réunions 17 occasions, les tables et les bancs 15 occasions
- donne son accord sur les modifications de l'éclairage public autour de la mairie
- est informé de la mise en place prochainement par la communauté d'agglomération d'un transport à la demande Curtafond – Bourg carré Amiot
- prend note de la prochaine réunion :
  - de la commission voirie le 19 janvier à 14 h
  - de la commission communication le 21 janvier à 20 h
  - de la commission bâtiments le 9 février à 10 h

- prend note de l'assemblée générale :
  - de la Bibliothèque le 20 janvier à 11 h
  - de l'amicale des Sapeurs-Pompiers le 3 février à 9 h.